



Challenge et arret de travail

Par **degver**, le **15/02/2016** à **20:06**

bonsoir, je travail dans le commerce et au mois de septembre un challenge a été mis en place jusqu'à fin décembre, étant enceinte je me suis mis en arrêt mi novembre par rapport à ma grossesse.

mon employeur sans m'avertir ma enlevé du challenge car j'avais fais que la moitié du challenge donc mes collègue on touché 280 euros en chèques cadeaux et moi 0 euros. est ce normal? ai-je un recours pour avoir également une récompense (pour au moins le temps de présence)?

Par **P.M.**, le **15/02/2016** à **21:19**

Bonjour,

Vous n'avez pas pu vous mettre en arrêt-maladie mais le médecin traitant vous en a prescrit un justifié par votre état de santé...

Il semblerait que le fait de vous priver de la participation au challenge à cause de l'arrêt-maladie puisse constituer une discrimination à l'état de santé surtout si les autres absences ne sont pas traitées de la même manière...